



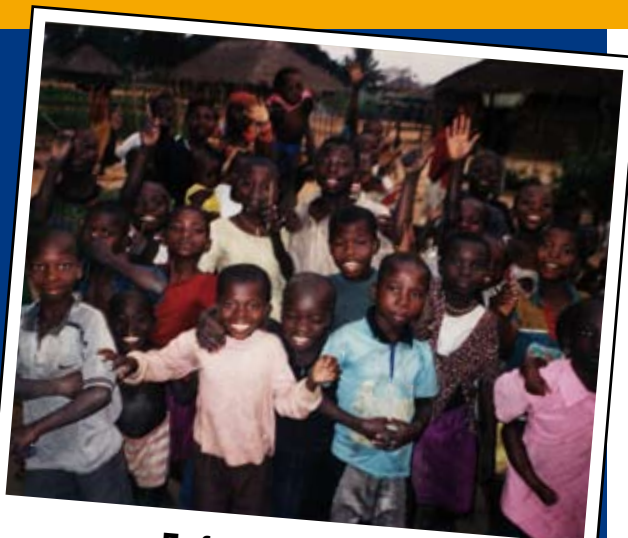
# SOS

## Enfants Abandonnés

Association caritative d'aide aux plus démunis dans le monde  
A.S.B.L. fondée par André MOTTE DIT FALISSE - Rue de Tilleur, 54 à B-4420 Saint-Nicolas

### Enfants de la rue, enfants sorciers : l'avenir d'une nation hypothéqué

Il y a longtemps que la République Démocratique du Congo fait parler d'elle : d'une part, à cause de son paradoxe : une richesse géologique exceptionnelle dans le monde à côté d'une pauvreté galopante de sa population et, d'autre part, à cause des **années de guerre les plus longues** dans l'histoire de ce peuple et de ce nouveau phénomène social des enfants de la rue : cas social angoissant qui met en cause tout son avenir.



**Enfants déjà pris  
partiellement en charge**

Le phénomène des enfants de la rue auquel vient s'ajouter celui des enfants sorciers n'attire pas encore l'attention de nos hommes politiques et, même, rend impuissante la hiérarchie de nos Eglises locales. A travers différentes villes et cités de la RDC, grandit **une jeunesse «sauvage»** qui, à long terme, sera une véritable bombe pour notre pays et pour l'Afrique entière.

# Enfants de la rue, enfants sorciers :

Pour expliquer cette **situation inhumaine et l'impuissance du monde politique, quelques rares voix parlent des enfants soldats démobilisés, d'orphelins** de parents morts pendant les guerres. Il faut aussi aborder le cas de ces autres enfants appelés «**enfants sorciers**» ou encore «chégués» (de la rue).

En réalité, ces enfants, devant une certaine pauvreté des parents (chômeurs et souvent aussi fonctionnaires de l'Etat, mal payés voire même plus payés), abandonnent le toit parental ou se voient abandonnés par leurs parents et ainsi **réduits à vivre dans la rue**, à la merci de tous. D'autres sont simplement chassés par les membres de leurs familles, faute à la misère, parfois sous le fallacieux prétexte de sorcellerie ! Dans cette catégorie d'enfants «sorciers», on peut trouver des enfants surdoués que le milieu familial ou scolaire n'arrive pas à maîtriser, ou simplement des enfants au **comportement social difficile**.

N'ayant à leur portée ni code moral, ni un minimum d'éducation et d'instruction, ces enfants grandissent ainsi, à leur façon et forment, entre eux, une mini société. De cette façon, se prépare, sans le moindre son de cloche, une certaine jeunesse congolaise de demain, une future bombe à retardement pour notre société.

Face à l'immensité de la tâche, quelques foyers éparpillés, à travers les villes et cités, prennent des initiatives et tentent l'aventure de trouver pour ces enfants un logement, de la nourriture ou un cadre d'instruction et d'éducation. C'est ce que certains appellent «faire avec les moyens du bord». Et l'ISSR (Institut Supérieur des Sciences Religieuses de Kinshasa) n'ayant pas pour mission de former la jeunesse mais celle de préparer des animateurs de communautés et agents de développement, voit dans ce nouveau phénomène urbain, un grand danger pour l'avenir des communautés chrétiennes et pour la nation tout entière. L'ISSR se propose de monter **une crèche et un restaurant** en vue de répondre à ces deux besoins :

- **encadrement des enfants** (bébés et enfants de moins de six ans), projet évalué à 10.000€
- **prévention des carences alimentaires** chez les enfants de 6 à 10 ans, projet évalué à 8.000€



**Ces enfants ont eu la chance d'être récupérés dans la rue**

# L'avenir d'une nation hypothéqué

D'une part, avec la crèche, les tout petits enfants seront encadrés et trouveront un lieu d'épanouissement sous la direction d'un moniteur (assistant ou assistante) et, d'autre part, avec le restaurant, les jeunes pourront manger à leur faim et, par ricochet, récupérer, petit à petit, quelques enfants de la rue qui, eux aussi, pourront recevoir un repas à midi (un pain avec un morceau de poisson ou un bol de riz). Deux activités donc, au sein de l'ISSR, qui permettront aux enfants d'avoir des loisirs et de donner sens à leur vie mais, aussi, de bénéficier d'un **cadre éducatif de récupération qui renforcera leurs capacités corporelle et intellectuelle**. Cette initiative veut aussi sensibiliser Congolais et Congolaises sur l'avenir du Congo et leur faire prendre conscience de l'urgence qu'il

il y a à agir ensemble. Bien que l'urgence soit de prendre conscience de la gravité de ce fléau, au Congo, par les Congolais, une aide extérieure est plus que jamais nécessaire.

*Abbé Jean Makaya  
Recteur de l'ISSR/Kinshasa*



Si vous souhaitez nous faire un don par testament, vous pouvez prendre contact avec nos bureaux ou le notaire de votre choix.

Si vous souhaitez apporter une aide régulière et éviter les paiements manuels, nous vous invitons à remettre le formulaire d'ordre permanent ci-après à votre organisme bancaire :

Veillez verser tous les mois, la somme de 5€- 10€- 20€ou ..... €(au choix).

de mon compte n° .....-.....-.....

au profit du compte 000-1422898-05 de SOS Enfants Abandonnés rue de Tilleur n° 54 à 4420 Saint-Nicolas.

Je conserve le droit d'annuler ou de modifier cet ordre à tout moment.

Mes coordonnées :

Nom : .....

Prénom : .....

Rue : .....

N° : .....

Code postal : .....

Localité : .....

Date : .....

Signature :

# SOS ENFANTS ABANDONNÉS VOUS COMMUNIQUE :

**Appel :**

**encadrement des  
jeunes enfants des  
rues abandonnés par  
leurs parents**



**C.C.P. 000-1422898-05 ou Fortis 240-0010260 -79  
de l'asbl S.O.S. ENFANTS ABANDONNÉS**

Membres : Dardenne Emile, Lehaire Ernest, Carnoy Gaëtan, Houyez Marcel, Motte dit Falisse Jacques & Emmanuel, Biquet Paul, Remouchamps André.

**Siège social, correspondance et secrétariat :  
54, rue de Tilleur à B-4420 Saint-Nicolas (Belgique)  
Tél/fax : 04 252 22 28 de 12h à 16h (sauf mercredi).**

e-mail : [sosenfantsabanbonnes@swing.be](mailto:sosenfantsabanbonnes@swing.be)

S.O.S. ENFANTS ABANDONNES est officiellement reconnu par le Ministère des Finances.  
Nous vous rappelons que vos dons sont déductibles fiscalement à partir de 30 euros par an.

**Pour nous faire un don de l'étranger, communiquer à votre banque :  
Nos coordonnées et notre n° de compte (voir ci-dessus)**

**Notre code IBAN : BE58 2400 0102 6079 - Code BIC : GEBABEBB - Banque Fortis Belgique**

Editeur responsable : Ernest LEHAIRE, rue de Tilleur 54 - 4420 Saint-Nicolas



## COPIE CLIENT / KOPIE CLIENT

montant en lettres / bedrag in letters

date mémo/memodatum    montant en EUR / bedrag in EUR

compte donneur d'ordre / rekening opdrachtgever

compte bénéficiaire / rekening begunstigde

**240-0010260-79**

nom bénéficiaire / naam begunstigde

**S.O.S. ENFANTS ABANDONNÉS**

**4420 SAINT-NICOLAS**

communication / mededeling

date de remise / datum afgifte

**EURO**

*Copie client, présenter uniquement en cas de versement  
Kopie cliënt enkel bij storting voorleggen*

**EURO**

signature(s)  
handtekening(en)

date de signature / datum ondertekening

## VIREMENT OU VERSEMENT OVERSCHRIJVING OF STORTING

*En cas de complètement manuel, un seul caractère noir (ou bleu) par case  
Bij manuele invulling, één zwart (of blauw) karakter per vakje*

*Ne pas accepter en paiement  
Niet ter betaling aanvaarden*

date mémo (facultatif) / memodatum (facultatief)  
(uniquement pour exécution dans le futur)  
(enkel voor uitvoering in de toekomst)

compte donneur d'ordre / rekening opdrachtgever

nom et adresse donneur d'ordre / naam en adres opdrachtgever

montant / bedrag    **EUR**    **CENT**

compte bénéficiaire / rekening begunstigde

nom et adresse bénéficiaire / naam en adres begunstigde

**S.O.S. ENFANTS ABANDONNÉS**

**RUE DE TILLEUR, 54**

**4420 SAINT-NICOLAS**

communication (en MAJUSCULES) / mededeling (in HOOFDLETTERS)



*Ne rien écrire ci-dessous / hieronder niets schrijven*